

Thème proposé au débat (sujet de société choisi par les participants le mois précédent) :
Les élections suffisent-elles à définir la démocratie ?

La démocratie se définit comme la souveraineté du peuple. Selon la célèbre formule d'Abraham Lincoln, la démocratie est "le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple". On associe généralement élection à vote. Pourtant on peut être élu autrement que par les urnes. Mais en s'interrogeant sur les élections, c'est le suffrage universel qui est questionné. Les définitions de démocratie et d'élection nécessitent d'explicitier un autre concept : celui de peuple et d'universalité. Les élections n'ont jamais été universelles à proprement parler. Ce n'est jamais tout le monde qui est consulté. Par exemple les enfants sont toujours exclus. Même si les notions d'électorat et de peuple ne se confondent pas, ceux qui ont le droit de vote sont les mêmes que ceux qui font partie du peuple. Nous constatons que cela diverge selon les cultures et les époques. Globalement, l'électorat concerne une part de plus en plus importante de la population. La démocratie athénienne excluait les femmes, les étrangers (métèques) et les esclaves. Depuis l'esclavage a été aboli et le droit de vote est accordé aux femmes le 21 Avril 1944 en France. Le temps travaille pour la démocratie.

Nous sommes tous d'accord que le système peut et doit être amélioré pour devenir plus démocratique. La démocratie représentative n'existe pas (encore?). En effet celui qui est élu ne représente pas les intérêts de ceux qui ne l'ont pas élu. Or, il faut la majorité des votes "exprimés" pour être élu. Ce qui équivaut à une minorité des électeurs et qui plus est de la population entière. Un scrutin à la proportionnelle intégrale, résout partiellement ce problème. D'autre part, l'élu ne représente pas forcément les intérêts de ses propres électeurs. C'est que les candidats sont dans une stratégie de conquête du pouvoir. Ce qui conduit à la démagogie : Il faut plaire pour gagner des élections. D'après Bertrand Delanoë, "La vertu sans l'habileté, vous n'avez pas le pouvoir. Et vous ne pouvez pas honorer un certain nombre de valeurs". Élire des personnes qui veulent le pouvoir n'est certainement pas la bonne façon d'avoir les meilleurs gouvernants. De plus, l'élu ne se sent pas toujours tenu de respecter ses promesses électorales. Il peut certes exister des situations particulières qui nécessitent d'adapter un programme à l'évolution du contexte. Mais quand le peuple manifeste dans la rue son mécontentement vis à vis de la politique menée par les gouvernants - ce qui arrive couramment, quel que soit le parti ou la personne au pouvoir – c'est un signe de manque de démocratie, puisqu'elle est censée être la souveraineté du peuple. Nous envisageons alors la révocabilité des élus qui doivent alors rendre des comptes, non à la hiérarchie, mais à la base. Ainsi les élus devraient représenter le peuple, sous peine d'être renvoyés. Mais les élus restent ici ceux qui cherchent le pouvoir. Nous proposons alors de remplacer le vote par le tirage au sort. Un autre système consiste à voter, sans passer par la candidature. Ce ne sont pas alors ceux qui cherchent le pouvoir qui l'obtiennent mais ceux désignés par les plus nombreux comme les meilleurs dirigeants.

Mais pour certains d'entre nous, la démocratie représentative est un leurre. En effet, céder son pouvoir à un élu serait non lui déléguer son pouvoir mais renoncer à celui-ci. Ainsi la prétendue représentativité ne pourrait se prétendre démocratique. À noter que ceux qui croient en la démocratie représentative considèrent que céder son pouvoir à un élu, c'est le conserver par procuration. Pour les autres, la démocratie peut uniquement être participative, voire directe. Dans cette idée, une personne pourrait être mandatée pour une action définie. La personne en question n'aurait aucun pouvoir et devrait simplement réaliser ce pour quoi elle a été désignée. Nous avons également évoqué le référendum. Évidemment il doit être décisionnel et non seulement consultatif pour être démocratique.

Les élections, comme on l'entend habituellement, soit l'exercice du suffrage universel, ne permettent pas à tous d'exprimer leur volonté. Si on est en accord avec le principe de choisir celui qui gouverne d'autres, on ne trouve pas forcément un candidat à son goût parmi les choix possibles. On en arrive ainsi souvent à choisir le moins mauvais. On parle même, et de plus en plus, de "vote contre". Mais pour ce faire, on donne sa voix à un autre, qu'on cautionne donc. La peur du pire conduit à choisir un moindre mal, et donc à renoncer à ne choisir aucun mal, ou même à oublier cette alternative. Pour Octave Mirbeau : "l'électeur nomme son boucher". Or, le vote blanc est mal pris en compte. Comme le vote nul, duquel il n'est pas distinct en pratique, il est considéré comme un vote "non exprimé" et éclipsé des calculs du scrutin, puisque les pourcentages sont calculés sur les votes "exprimés" pour être qualifiés par la suite de pourcentages de votants. Le vote blanc serait probablement plus important s'il était justement pris en compte. Mais même alors le système électoral reste biaisé, puisqu'il censure ceux qui refusent de désigner leur gouvernant. Le mode de scrutin ne permet pas qu'il soit mis lui-même en question. Quand aucun choix proposé n'est convenable, nous sommes donc en droit de ne pas voter.